

DENOMINATION DES RUES

Sur proposition de Madame KUBLER, Conseillère Municipale, et après avis favorable de la Commission "Informations" réunie le Mardi 14 Octobre 1980,

LE CONSEIL MUNICIPAL,
après en avoir délibéré,

- décide de dénommer la rue qui dessert le lotissement industriel du Franclos : rue du Franclos,
- décide de dénommer l'Impasse donnant sur la rue Denis Papin dans la Zone Industrielle : Impasse Clément Ader.

La Commune de LUDRES prendra toutes les dispositions nécessaires pour informer les services publics du nom de ces voiries.